

# Sparkle

Mousse nettoyante du métal en aérosol

Polit et fait briller en une seule opération



- Laisse un revêtement protecteur
- Non-tachant
- Non-abrasif
- Ne contient pas d'acides dangereux
- Préviend la corrosion

## PROBLEME SOLUTION

Les surfaces qui se salissent rapidement

**SPARKLE** laisse un revêtement protecteur qui agit durablement contre les taches et la corrosion.

Les nettoyants qui s'écoulent des surfaces avant d'avoir agi

**SPARKLE** est une formule épaisse qui s'accroche aux surfaces pour un nettoyage optimal.

Nettoyants abrasifs qui abîment les surfaces

**SPARKLE** n'est pas abrasif. Il ne tache pas et ne contient pas d'acides dangereux.

Les surfaces sales censées briller

**SPARKLE** enlève facilement la ternissure, les traces de doigts et la saleté.

# Sparkle

Mousse nettoyante du métal en aérosol

## APPLICATIONS

Utiliser pour redonner de l'éclat aux surfaces en :

- Cuivre
- Laiton
- Bronze
- Chrome
- Acier poli
- Nickel

et beaucoup d'autres métaux.

Peut être utilisé pour nettoyer :

- Marbre
- Carrelage
- Porcelaine



## DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Mousse blanche
Odeur	Ammoniac
Densité	1.2

## MODE D'EMPLOI

1. Bien agiter l'aérosol avant utilisation
2. Pulvériser le produit sur un chiffon humide et appliquer sur la surface à traiter
3. Frotter énergiquement jusqu'à disparition des salissures
4. Polir la surface avec un chiffon doux
5. Nettoyer et rincer à l'eau claire si la surface est en contact avec des aliments

\*Consulter les précautions d'emploi sur l'étiquette avant utilisation

## NOTE:

Utilisation non recommandée pour nettoyer les sols (risques de glissade)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SPARKLE AEROSOL

Selon la réglementation 1907/2006/EC - révision 2015/830

Date d'impression 12/06/2017

Date de création 02/02/2015

Revision No. 3.1\*\*\*  
Date de révision 30/05/2017

## SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

### 1.1. Identification du de produit

Nom du produit SPARKLE AEROSOL  
Code du produit 0362GV1 (CLP)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation recommandée

Nettoyant. Polissant.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

NCH FRANCE S.A.S.  
10 place Fulgence Bienvenue  
77600 Bussy Saint Georges  
Tél: 01.64.44.51.60  
Adresse e-mail fratech@nch.com  
Site internet www.ncheurope.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

01.64.44.51.60 (Heures de bureau). Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conforme à la directive (EC) No 1272/2008 (CLP/GHS) et ses adaptations

Aérosols: Catégorie 3  
H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Classification conforme à la directive 67/548EEC - 1999/45 EC

Mention d'avertissement Attention

#### Mentions de danger

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

#### Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C.

Tenir hors de portée des enfants.

Contient 6% en masse de composants inflammables.

A usage professionnel.

### 2.3. Autres dangers

Pas de danger additionnel identifié.

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme définit selon la réglementation EC 1907/2006.

## SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

Composant	No.-CAS	EC N°.	EU - REACH reg number	Pour cent en poids	EU - GHS/CLP	Notes
BUTANE	106-97-8	203-448-7	01-2119474691-32	5 - < 10	Press. Gas Flam. Gas 1 (H220)	K
Solution d'ammoniaque	1336-21-6	215-647-6	01-2119488876-14	1 - < 3	Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400)	B

Ce mélange contient des substances ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires. Pour toutes les mentions de danger et des phrases de risques mentionnés dans cette section, voir le texte complet dans la section 16.

#### EU notes

Note B: Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solution aqueuse à des concentrations diverses et

nécessitent de ce fait un étiquetage différent, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration  
Note K - La classification comme cancérogène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0.1% w/w 1,3-butadiène

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

#### Contact avec les yeux

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

#### Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Sensibilisation

Pas d'information disponible.

#### Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs.

#### Contact avec la peau

Peu susceptible de provoquer une irritation lors d'une exposition brève ou occasionnelle.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Utilisation: Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.

#### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Le matériel peut créer des conditions glissantes. Container sous pression. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire et un équipement complet de protection. Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau pour éviter l'explosion.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ventiler la zone. En raison de la nature de l'emballage aérosol, un déversement important est peu probable. Pour un petit déversement, porter des vêtements protecteurs appropriés, ventiler la zone, absorber avec un matériau inerte et transférer tout le matériel dans un récipient étiqueté en vue de son élimination. Faites attention, les déversements peuvent être glissants.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section).

#### Méthodes de nettoyage

Pour les résidus non volatils : Nettoyer de préférence avec un détergent, ne pas utiliser de solvant.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir sections 7, 8 et 13.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'information disponible.

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**Limites d'exposition

Si les vapeurs, fumées ou brouillards sont générés, leur concentration dans la zone de travail doit être réduite au niveau le plus bas raisonnable. Pour les substances.

Composant	Union Européenne	Royaume Uni	France	Allemagne	Belgique
BUTANE		STEL: 750 ppm STEL: 1810 mg/m <sup>3</sup> TWA: 600 ppm TWA: 1450 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	AGW: 1000ppm AGW: 2400mg/m <sup>3</sup> Peak: 4000ppm Peak: 9600mg/m <sup>3</sup> TWA: 1000ppm TWA: 2400mg/m <sup>3</sup>	1000 ppm TWA (gas, as Aliphatic hydrocarbons [alkanes C1-4]) 1000 ppm TWA

Composant	Autriche	Suisse	Romania
BUTANE	STEL: 1600 ppm STEL: 3800 mg/m <sup>3</sup> TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 3200 ppm STEL: 7200 mg/m <sup>3</sup> TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1000 ppm	

**8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) conformément à la directive 89/686/EEC.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Conforme à EN 141 (vapeurs organiques). Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection des mains

Utilisation en trempage ou par immersion;. Porter des gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants suggérés: Caoutchouc nitrile (0.4 mm). PVC (0.7mm). Gants en néoprène (0.4 mm). La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de facteurs d'utilisation tels que la fréquence et durée de contact, la résistance à la température et aux agents chimiques. L'utilisation d'un gant de protection chimique peut être beaucoup plus courte que le temps de pénétration déterminé par des essais. Pour la durée d'utilisation des gants, se référer aux recommandations du fabricant.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité si la méthode d'utilisation peut entraîner un contact oculaire. Approuvé selon EN 166.

Considérations générales d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Les informations ci-dessous indiquent des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

<b>Aspect</b>	Blanc cassé Mousse	<b>Densité</b>	1.14
<b>État physique</b>	Liquide	<b>Solubilité</b>	Dispersible dans l'eau
<b>Odeur</b>	Ammoniacale	<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	9.5	<b>Viscosité</b>	Non visqueux
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Pas d'information disponible.	<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible.	<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Sans rapport	<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	6 %
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.		
<b>Limites d'inflammation dans l'air en %</b>	Pas d'information disponible.		
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.		
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.		

**9.2. Autres informations**

Pas d'autre information disponible



**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Non considéré comme hautement réactif. Voir plus d'information ci-après.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Le mélange lui-même ne réagira pas dangereusement ou ne polymérisera pas pour créer des conditions dangereuses dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucun matériau à mentionner.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Sans, dans des conditions de stockage et d'utilisation normale.

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
BUTANE			= 658 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Solution d'ammoniaque	= 350 mg/kg ( Rat )		

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec la peau

Peu susceptible de provoquer une irritation lors d'une exposition brève ou occasionnelle.

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs.

Cancérogénicité

Ce produit ne contient pas de substance cancérigène connue.

Effets mutagènes

Ce produit ne contient pas de substance mutagène connue.

Effets sur la reproduction

Ce produit ne contient pas de substance connue ayant un effet sur la reproduction.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité**Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

**Effets écotoxicologiques**

Contient une/des substance(s) connue((s)) dangereux(esse) pour l'environnement aquatique.

Composant	Toxicité pour les poissons	Daphnie	Toxicité pour les algues
Solution d'ammoniaque	LC50 = 8.2 mg/L Pimephales promelas 96 h	0.66: 48 h water flea mg/L EC50 0.66: 48 h Daphnia pulex mg/L EC50	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Généralement un produit minéral qui ne peut être éliminé de l'eau par des procédés biologiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation peu probable. Information sur les composants ci-dessous.

Composant	log Pow
BUTANE	2.89

**12.4. Mobilité dans le sol**

Partiellement soluble dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme définit selon la réglementation EC 1907/2006.

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes, étincelles ou source d'ignition. Ne pas percer ou brûler même après usage. Les emballages vides doivent être recyclés, retraités ou détruits.

N° de déchet suivant le CED

Les codes de déchets suivants EWC/AVV peuvent être applicables

16 05 04 Gaz en récipient à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1, 14.2, 14.3, 14.4.**

## IMDG/IMO

N° ONU	UN1950
Nom d'expédition	Aerosols, asphyxiant
Classe de danger	2.2
No EMS	F-D, S-U

## ADR / RID

N° ONU	UN1950
Classe de danger	2.2
Code de classification	5A
Quantité limitée	1 L
Catégorie (Code tunnel)	3 (E)

## IATA/ICAO

N° ONU	UN1950
Classe de danger	2.2
Code ERG	2L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Pour le transport, le mélange n'est pas dangereux pour l'environnement

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de précautions spéciales.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

L'emballage n'est pas typiquement transporté par IBC's.

**Informations complémentaires**

Les informations ci-dessus sont basées sur la dernière réglementation de transport, ADR pour la route, RID pour le chemin de fer, IMDG pour la mer, et IACO/IATA pour les airs.

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette mélange a été classée en conformité avec la Réglementation EC 1272/2008 (CLP) et ses adaptations.

Tableaux des maladies professionnelles :

Composant	RG
BUTANE	RG 84

Classification WGK

Classe de danger pour l'eau hebdomadaire (WGK1), Classification selon VwVwS

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour ce mélange par le fournisseur

**SECTION 16. AUTRES DONNÉES****Texte des phrases H mentionnées sous l'article 3**

H220 - Gaz extrêmement inflammable. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Préparé par Austen Pimm

Date de création 02/02/2015

Date de révision 30/05/2017

**Revision summary**

Sections de la FdS mise-à-jour 2 15 3 16\*\*\*

**Abréviations**

REACH: Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques

EU: Union européenne

EC: Commission européenne

EEC: Communauté économique européenne

UN: Nations unies



CAS: Chemical Abstracts Service  
PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique  
vPvB: très Persistantes et très Bio-accumulables  
LC50: Concentration létale médiane  
LD50 : Dose létale médiane  
EC50: Concentration efficace médiane  
LogPow: LogP octanol/eau  
VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (règlement administratif allemand des substances représentant un risque pour les eaux de surface : Allemagne)  
WGK: Wassergefährdungsklasse (Classement de pollution des eaux).  
AVV: Abfallverzeichnis-Verordnung (Code de déchet)  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (European agreement governing the international carriage of dangerous goods by road)  
IMDG: Maritime international des marchandises dangereuses  
IATA: Association internationale du transport aérien  
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer; (Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail)  
EmS: Consignes d'Urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses  
ERG: Guide des mesures d'urgence  
IBC: Grand récipient pour vrac  
IUCLID / RTECS Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées / Registre des effets toxiques des substances chimiques  
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  
EDTA: Acide éthylènediamine tétraacétique  
VOC: Composés organiques volatiles  
w/w: Fraction massique  
DMSO: Sulfoxyde de diméthyle  
OECD: Organisation de coopération et de développement économiques  
STEL: Limite d'exposition à court terme  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
BGW: Biologischer Grenzwert (Allemand)  
NGV: Moyenne pondérée dans le temps  
AGW: 'Arbeitsplatzgrenzwert' (valeurs limites au poste de travail, Allemagne)

#### Information supplémentaire

Les résultats des tests de composants présentés dans les sections 11 et 12 sont généralement fournis par ChemADVISOR et assemblés à partir de sources de documentations accessibles au public, par exemple IUCLID / RTECS

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales

#### Clause de non-responsabilité

Les informations fournies sur cette Fiche de Données de Sécurité sont exactes au meilleur de nos informations et connaissances à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport, élimination et le rejet et ne doit pas être considérée comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernant uniquement le produit spécifique et ne peut être valable pour ce produit utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf mention contraire dans le texte.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**